

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 07 septembre 2023**

*Présents :*

Mmes CALBRY Lydie, SANSON Michèle, TOMKOW Annie  
MM. ABRAHAM Miguel, BECRET Christian, DERAS Thierry, SAINT-SANS Christian, TOMKOW Bernard

*Absent excusé représenté :*

M. DUMONT Baptiste (pouvoir à M. BECRET Christian)

*Secrétaire de séance :* M. Christian SAINT-SANS

---

La séance est ouverte à 18h00.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin est adopté à l'unanimité.

**2. DELIBERATION CONCERNANT LE RETRAIT DE SAINT-GERMAIN D'ETABLES DU SYNDICAT DES EAUX DE LA BETHUNE.**

Décision du conseil Municipal : Adopté à l'unanimité.

**3. DELIBERATION CONCERNANT LA VENTE A L'EURO A HABITAT 76 DE LA PARCELLE A 778**

Cette parcelle appartient à la commune et est destinée à la construction de 4 logements sociaux. Après achèvement des travaux (septembre 2024), une petite partie sera rétrocédée à la commune (chemin qui part de l'Herberie à la voie verte et une bande d'1,40 mètre le long du barrage de M. MARTIN.

Décision du conseil Municipal : Adopté à l'unanimité.

**4. DELIBERATION POUR OU CONTRE LE RENOUELEMENT DE LA CARTE DE RENTREE SCOLAIRE POUR LES ELEVES DU CYCLE SECONDAIRE DE DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS**

Il a été décidé que cette carte serait désormais attribuée sur demande des familles bénéficiant d'un certain quotient familial qui reste à déterminer.

Le montant de 35 € reste inchangé.

Décision du conseil Municipal : Adopté à l'unanimité.

**5. DELIBERATION POUR LA RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET LE RENOUELEMENT DU MOBILIER.**

La salle du conseil municipal et des mariages étant vieillissante et le mobilier désuet, il a été décidé de procéder à sa rénovation (peinture + mobilier).

Décision du Conseil Municipal : Adopté à l'unanimité.

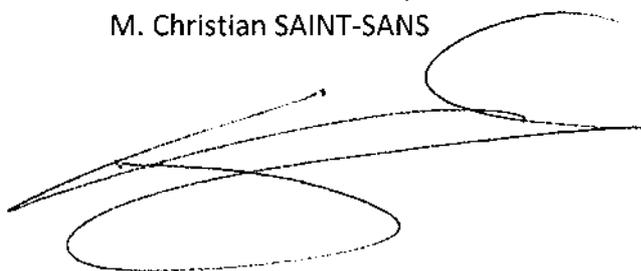
## MAIRIE DE DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS

### 6. POINTS DIVERS.

- Les travaux de mise en conformité de la salle des fêtes et de la mairie pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés, et l'attestation de conformité reçue en mairie par mail le 25 août 2023.
- Les travaux de mise en conformité de la signalisation dans toute la commune seront terminés pour la fin septembre.
- A la demande de plusieurs loueurs de la salle des fêtes, des rideaux pare-soleil (traitement anti-feu) ont été installés à toutes les fenêtres.
- Une nappe blanche a été confectionnée pour être utilisée lors des mariages,
- Remplacement du souffleur thermique irréparable par un souffleur électrique sur batterie.
- Un nettoyage complet de la salle des fêtes par une entreprise prestataire professionnelle du nettoyage a été effectué pendant l'été.
- L'aspirateur de la salle des fêtes a été remplacé par un aspirateur plus puissant et mieux adapté à ce type de surface.
- A la demande des loueurs de salle et des associations de la commune, un four étuve va être installé dans la salle des fêtes. Monsieur Christian Bécret a fait établir plusieurs devis et c'est celui de M. Robillard qui a été retenu.
- Le tableau d'affichage de la mairie a été entièrement rénové.
- Une demande de subvention exceptionnelle a été adressée au Président du Département pour la réalisation d'un trottoir en enrobé route de Dieppe pour permettre à M. Kerfriden, handicapé unilatéral, de se déplacer en fauteuil roulant sur le trottoir de la D1 jusqu'au centre bourg.
- M. François Xavier a officiellement envoyé par courrier recommandé sa demande de mise à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.
- Avant la rentrée scolaire un nettoyage complet et approfondi a été réalisé dans les deux classes par une entreprise prestataire professionnelle du nettoyage.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance,  
M. Christian SAINT-SANS



Le Maire,  
M. Bernard TOMKOW

